

COMMUNE DE MONLET 43270

ENQUETE PUBLIQUE PORTANT SUR LA REVISION N°1 DE LA CARTE COMMUNALE.

PROCES VERBAL DE COMMUNICATION DES REMARQUES FORMULEES AU COURS DE L'ENQUETE

. PERMANENCE DU 23 Octobre 2019 (9h30 à 12h)

Aucune observation

. PERMANENCE DU 25 Novembre 2019 (14h30 à 17h)

Visite de M.M. VALENTIN Serge et Julien représentants du GAEC Elevage Valentin de Pouzols.

Le premier point abordé concerne le niveau de priorité proposé pour la parcelle 1122, qui se situe dans le périmètre constructible à court terme. M.M. Valentin préféreraient que cette parcelle rejoigne le niveau de constructibilité positionné sur le long terme.

En contrepartie, M.M. Valentin accepteraient que les parcelles 1180 et 1182, actuellement placées en constructibilité à long terme, rejoignent le niveau proposé pour le court terme.

M.M. Valentin font remarquer que les parcelles classées en zone constructible présentent des surfaces relativement importantes, ce qui contribue à consacrer des surfaces conséquentes à l'urbanisation (et par voie de conséquence à l'artificialisation des sols). Ce facteur participe également à la réduction des surfaces consacrées à l'agriculture.

La question est également posée au niveau de la parcelle 161, qui aurait pu intégrer l'espace constructible. La même remarque est également faite au niveau de l'espace boisé compris entre les parcelles 1168 et 1176 (au moins sur la partie la moins pentue).

Une suggestion est également faite au niveau de la parcelle 986, qui selon mes interlocuteurs pourrait être transférée dans l'espace constructible prioritaire, ou bien faire l'objet d'une permutation avec la parcelle 1122.

Certifie avoir pris

Connaissance

A Monlet Le 28 novembre 2019



M. DESSIMOND

Remis et Commenté par le

Commissaire Enquêteur

A Monlet le 28 novembre 2019

A handwritten signature in blue ink, which appears to be 'D. Roux', is written over the text.

D. ROUX